

Brussels, June 1967  
P - 23

INFORMATION MEMO

MANPOWER PROBLEMS IN THE COMMUNITY IN 1967

The EEC Commission has adopted its eighth annual report on manpower problems in the Community. As in previous years, the report has been compiled with the collaboration of experts from the Ministries of Labour of the Member States, of the Commission's Committee on economic trends and of workers' and employers' organizations. It consists of three parts, devoted respectively to the trend of the Community labour market in 1966, prospects for 1967 and problems arising and measures introduced or envisaged to improve the general balance of employment.

By and large the facts described in this report confirm the estimates made a year ago. On the whole the pace of economic expansion has increased somewhat, albeit with certain differences in trend from one country to another. However, this favourable development has not had precisely the effects on the manpower situation which might have been expected. A fairly marked easier labour market trend, which became very obvious during the second six months, did in fact predominate during the past year. This feature was more particularly evident in Germany and the Netherlands, where the labour market had for some years experienced very sharp strain and severe shortages. A similar though much less pronounced development began to appear in Belgium, and in France, where it was even less marked. In Luxembourg, where full employment and even over-employment had been the rule for a number of years, the imbalances also tended to ease. Finally, in Italy the economic trend had favourable effects on the level of unemployment.

For the Community as a whole, the number of unfilled vacancies which in 1964 and 1965 had remained very high - exceeding 800 000 units - fell very appreciably in 1966: to 764 000 units at the end of April and 586 000 at the end of October. Unemployment on the other hand, showed an upward trend, which distinctly accelerated towards the end of 1966 and has continued in most Member States.

This situation has caused some anxiety. Therefore, in order to respond to certain misgivings expressed at the meeting of the Council of Ministers of Social Affairs on 19 December 1966, the Commission sent the Council a memorandum on the main features of this trend, which will facilitate an exchange of views at Council level on the resultant manpower problems.

.../...

At its session of 5 June 1967 on social affairs the Council had a broad exchange of views on the main aspects of the employment trend in the Community on the basis of the Commission's communication.

The Council recognized the utility of examining employment problems at Community level in a spirit of mutual solidarity and unanimously decided to hold a debate at least once a year on the labour market trend in the Community, based particularly on the Commission's report on manpower problems.

### The most important figures

The total number of unfilled vacancies in the Community has fallen appreciably during the past year. In the reference months in 1965 it was some 828 000 and dropped to 764 000 at the end of April 1966 and to 586 000 at the end of October 1966 - reductions of 8% and 29% respectively.

The total number of unemployed in the Community was slightly lower than in the previous year: 1 482 000 at the end of April 1966 (- 3%) and 1 432 000 at the end of October 1966 (- 1%). It should be noted that this total result is greatly influenced by the appreciable drop recorded in Italy. In most Member States unemployment showed a clearly rising trend, particularly in the fourth quarter.

In Germany, the increase in unemployment was particularly appreciable at the end of 1966: + 193 690 unemployed (+ 109%) compared with the previous year. On an annual basis, the number of unemployed could reach some 300 000 in 1967, or approximately double the previous year's figure, which would correspond to an unemployment rate above 1%. It appears certain that the volume of foreign labour will diminish in 1967 but it is at present difficult to state how much.

In the Netherlands, the increase in unemployment was also plainly obvious at the end of 1966: + 34 279 unemployed or 71% more than in the previous year. In 1967 the number of unemployed could be more than 85 000 on the annual average, as against 45 000 in 1966. The unemployment rate (number of unemployed in relation to working population) would thus be of the order of 2%, as against a little over 1% in 1966. The aggregate number of persons in paid employment could increase in 1967 by between 10 000 and 15 000 units approximately, compared with 60 000 in 1966.

In Luxembourg, a reduction in manpower requirements was noted in 1966. In industry, including construction, the level of employment fell slightly (- 0.5%). However, the situation in 1967 will still be marked by a surplus of manpower demand and will require less recruitment of foreign labour (approximately - 3 000 units) than in the previous year.

In Belgium, the active population increased by about 25 000 in 1966 and the labour force rose by some 33 000 workers. In addition, the number of unemployed continued to rise: + 12.6% at the end of April and + 11% at the end of October 1966 compared with the previous year.

In 1967 the annual average unemployment rate (number of fully or partially employable persons in receipt of unemployment benefit in relation to active population in employment) should remain below 2%.

In France, there was an appreciable increase in 1966 in the number of unfilled vacancies, both in April (+ 26%) and October (+ 27.7%). This is due to the continuing expansion in most of the main sectors with the exception of housing. However, in the final months of 1966, some stabilization of vacancies occurred while demand continued to increase. In 1967 the growth in the paid labour force should speed up to some extent: about 150 000 units, as against nearly 100 000 in 1966 (or respectively 1.4% compared with 0.9%).

In Italy, the total number of unemployed (1st and 2nd categories) signed on at the labour exchanges fell by almost 4.3% at the end of April and 8% approximately at the end of October 1966 compared with the previous year, dropping between these dates from 1 124 050 to 1 033 038. In 1967, numbers in employment should show some increase, but it is at present difficult to say how much.

- - - - -

Bruxelles, juin 1967  
P-23

NOTE D'INFORMATION

LES PROBLEMES DE MAIN-D'OEUVRE DANS LA COMMUNAUTE EN 1967

La Commission de la CEE a adopté son huitième rapport annuel sur les problèmes de main-d'oeuvre dans la Communauté. Comme les années précédentes, ce rapport a été établi avec la collaboration des experts des ministères du Travail des Etats membres, du Comité d'experts en conjoncture de la Commission et, en outre, des experts des organisations professionnelles de travailleurs et d'employeurs. Il comprend trois parties consacrées respectivement à l'évolution du marché de l'emploi dans la Communauté en 1966, aux perspectives d'évolution de ce marché en 1967 ainsi qu'aux problèmes et aux mesures appliquées ou envisagées en vue d'améliorer l'équilibre général de l'emploi.

Les faits décrits dans ce rapport ont vérifié, pour l'essentiel, les estimations faites il y a un an. En effet, le rythme de l'expansion économique a, au total, quelque peu progressé tout en accusant certaines différences d'évolution d'un pays à l'autre. Cependant, cette évolution favorable n'a pas eu exactement les effets qu'on pouvait en attendre sur la situation de la main-d'oeuvre. Une tendance assez nette à la détente sur le marché de l'emploi a, en effet, prédominé au cours de l'année écoulée; elle s'est accusée nettement durant le deuxième semestre. Cette détente a concerné tout particulièrement l'Allemagne et les Pays-Bas dont le marché de l'emploi avait connu durant plusieurs années des tensions très vives et de fortes pénuries de travailleurs. Un mouvement analogue s'est dessiné en Belgique, mais beaucoup plus faible, et encore moindre en France. Au Luxembourg où persistait depuis plusieurs années une situation de plein-emploi, voir de sur-emploi, une atténuation des déséquilibres s'est également manifestée. Enfin, en Italie, l'évolution économique a entraîné des effets favorables sur le niveau du chômage.

Pour l'ensemble de la Communauté, le nombre des offres d'emploi non satisfaites qui s'était maintenu en 1964 et 1965 à un niveau très élevé, dépassant 800.000 unités, a marqué en 1966 une très sensible diminution: 764.000 unités à la fin d'avril 1966 et 586.000 unités à la fin d'octobre 1966. Au contraire, le chômage a suivi un mouvement ascendant qui s'est nettement accéléré vers la fin de 1966 et qui a continué à croître dans la plupart des Etats membres.

Cette situation a suscité quelques inquiétudes. Aussi, la Commission a-t-elle adressé au Conseil, afin de répondre à certaines préoccupations qui avaient été exprimées lors de la réunion du Conseil des ministres des Affaires sociales du 19 décembre 1966, une communication contenant les principaux éléments descriptifs de cette évolution et destinée, en outre, à faciliter un échange de vues au niveau du Conseil sur les problèmes de main-d'oeuvre que pose cette évolution.

Au cours de sa session du 5 juin 1967 le Conseil consacré aux questions sociales, a procédé, sur la base de la communication de la Commission, à un large échange de vues sur les aspects principaux de l'évolution de l'emploi dans la Communauté.

A l'issue du débat il a reconnu l'intérêt d'examiner les problèmes de l'emploi dans le cadre communautaire dans un esprit de solidarité réciproque et a décidé à l'unanimité de procéder au moins une fois par an à un échange de vues sur la situation de l'évolution du marché de l'emploi dans la Communauté notamment sur la base du rapport de la Commission sur les problèmes de la main-d'oeuvre.

### Les données chiffrées les plus significatives

Le nombre total des offres d'emploi non satisfaites dans la Communauté a sensiblement diminué au cours de l'année écoulée. Ce nombre qui atteignait, aux mois de référence, en 1965 environ 828.000 unités est descendu à 764.000 à la fin d'avril 1966 et à 586.000 unités à la fin d'octobre 1966, soit deux diminutions respectives de 8% et de 29%.

Le nombre des chômeurs s'élevait au total pour la Communauté à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente: 1.482.000 unités à la fin d'avril 1966 (- 3%), 1.432.000 unités à la fin d'octobre 1966 (- 1%). Il convient de noter que ce résultat global est fortement influencé par la baisse appréciable enregistrée en Italie. Dans la plupart des Etats membres, le chômage a marqué, surtout au quatrième trimestre, une tendance nettement croissante.

En Allemagne, l'augmentation du chômage est particulièrement sensible à la fin de l'année 1966: + 193.690 chômeurs (+ 109%) par rapport à l'année précédente. Sur la base annuelle, le nombre des chômeurs pourrait atteindre environ 300.000 unités en 1967, soit approximativement le double de celui de l'année précédente, ce qui correspondrait à un taux de chômage supérieur à 1%. Il paraît certain que le volume de la main-d'oeuvre étrangère diminuera en 1967, mais il est actuellement difficile d'indiquer dans quelle proportion.

Aux Pays-Bas, l'augmentation des chômeurs s'est aussi nettement accusée à la fin de l'année 1966: + 34.279 chômeurs, soit + 71% par rapport à l'année précédente. En 1967, le nombre des chômeurs pourrait s'élever, en moyenne annuelle à plus de 85.000 unités, contre 45.000 en 1966. Le taux du chômage (nombre des chômeurs par rapport à la population active occupée) serait ainsi de l'ordre de 2% contre un peu plus de 1% en 1966. Au total, le nombre des salariés pourrait s'accroître en 1967 de 10.000 à 15.000 unités environ, contre 60.000 en 1966.

Au Luxembourg, on a constaté une diminution des besoins de main-d'oeuvre en 1966. Dans l'industrie, y compris la construction, le niveau de l'emploi a diminué légèrement (- 0,5%). Cependant, la situation en 1967 sera encore caractérisée par un excédent de la demande de main-d'oeuvre qui nécessitera un recrutement de travailleurs étrangers moins important (environ - 3.000 unités) que l'année précédente.

En Belgique, la population active a augmenté d'environ 25.000 personnes en 1966 et les effectifs salariés se sont élevés d'environ 33.000 travailleurs. En outre, le nombre des chômeurs a poursuivi son mouvement ascendant: + 12,6% à la fin d'avril et + 11% à la fin d'octobre 1966 par rapport à l'année précédente.

En 1967, le taux du chômage (nombre de chômeurs complets indemnisés à aptitude normale ou partielle par rapport à la population active occupée) devrait se maintenir en-deçà de 2% en moyenne annuelle.

En France, on constate en 1966 une augmentation appréciable du nombre d'offres d'emploi non satisfaites tant en avril (+ 26%) qu'en octobre (+27,7%). Cette augmentation est due à la poursuite de l'expansion dans la plupart des principales branches professionnelles à l'exception de la construction de logements. Toutefois, au cours des derniers mois de 1966, une certaine stabilisation des offres d'emploi s'est produite alors que les demandes ont continué d'augmenter. En 1967, l'accroissement des effectifs salariés devrait marquer une certaine accélération qui se traduirait par le recrutement de quelque 150.000 personnes contre près de 100.000 en 1966 (soit respectivement 1,4% et 0,9%).

En Italie, le nombre total des chômeurs (1ère et 2ème classes) inscrits dans les bureaux de placement du ministère du travail a diminué de près de 4,3% à la fin d'avril et de 8% environ à la fin d'octobre 1966 par rapport à l'année précédente, passant entre ces deux dates de 1.124.050 unités à 1.033.038 unités. En 1967, le nombre des personnes occupées paraît devoir marquer un progrès qu'il est toutefois difficile de chiffrer à l'heure actuelle.

---